



RÈGLEMENT INTÉRIEUR ACCUEIL LOISIRS (3-18ANS) ET RÉUSSITE EDUCATIVE



LA ROSE DES VENTS

20 rue Albert LEBRUN - 13090 Aix en Provence

accueil@larosedesvents-association.com

04.42.96.10.81

SERVICES - ACTIVITÉS - SORTIES

SOMMAIRE

- 1 PRÉSENTATION
- 2 L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE
- 3 LES LOCAUX
- 4 HORAIRES D'OUVERTURES
- 5 ARRIVÉES ET DÉPARTS
- 7 LES REPAS ET JOURNÉES TYPES
- 13 INSCRIPTIONS
- 14 ANNULATIONS
- 15 TARIFS
- 18 FACTURATIONS ET PAIEMENTS
- 19 VIES COMMUNES
- 21 FICHES ADHÉSIONS

PRÉSENTATION

DES DIFFÉRENTS SECTEURS

Le Centre socio-culturel La Rose des Vents est agréé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Il organise des accueils collectifs de mineurs, offrant un mode de garde aux enfants scolarisés dès la maternelle, exclusivement durant les temps extrascolaires. Ces accueils constituent un espace d'apprentissage, de socialisation, d'accompagnement éducatif et de loisirs.

Favoriser l'épanouissement personnel et le développement des potentialités de chaque enfant

Sensibiliser les enfants au respect des libertés fondamentales

Encourager l'acceptation des différences

Préparer les enfants à vivre ensemble en respectant les règles de la vie en collectivité.

Le projet pédagogique est mis en œuvre en continu par l'équipe d'animation, que ce soit lors des activités, des repas, des temps d'accueil ou de repos. Le projet éducatif, le projet pédagogique, les programmes d'activités ainsi que les menus sont consultables à tout moment par les parents.

L'ÉQUIPE

CSC LA ROSE DES VENTS

RÉFÉRENTS ENFANCE ET RESPONSABLES ACM (3-13 ANS)



Sylvain MAS

**BAFA, BAFA,
BPJEPS LTP**

enfance@larosedesvents-association.com



Fouzia BADD AOUI

BAC, BPJEPS

enfance@larosedesvents-association.com

RÉFÉRENTE JEUNESSE ET RESPONSABLE AJ (14-25 ANS)



Mélodie Reverte

**Référente jeune
BAFA, BAFA, BPJEPS
LTP, DEJEPS DPTR**

jeunesse@larosedesvents-association.com

COORDINATRICE FAMILLE & RÉUSSITE SCOLAIRE (6-18 ANS)



Inasse Boukadoum

**Master 2 Anglais
(politique étrangère et américaine)**

famille.reussite@larosedesvents-association.com

L'ÉQUIPE D'ANIMATION



**Elle correspond au taux
d'encadrement obligatoire
et se compose essentiellement
d'animateurs vacataires BAFA,BAFA,
BPJEPS, DEJEPS et de stagiaires**

LES LOCAUX

3/5 ANS

**CENTRE SOCIAL
SALLE PETITE ENFANCE**

**CENTRE SOCIAL
SALLE POLYVALENTE**

**CENTRE SOCIAL
DORTOIR (25 PLACES)**

6/9 ANS

**ÉCOLE DES LAUVES
SALLE MIRABEAU**

**ÉCOLE DES LAUVES
DOJO**

10/13 ANS

**ÉCOLE DES LAUVES SALLE
ARTS PLASTIQUES**

**CENTRE SOCIAL
SALLE ACTIVITÉ
1ER ÉTAGE**

**REPAS RÉFECTOIRE DE LA CANTINE DU GROUPE
SCOLAIRE DES LAUVES**

REPAS PIQUENIQUE

LOCAUX ACCUEIL JEUNE 14-17 ANS

**ÉCOLE DES LAUVES
SALLE JEUNE (2E ÉTAGE)**

REPAS PIQUENIQUE

LOCAUX PARCOURS RÉUSSITE ÉDUCATIVE (6-18 ANS)

**ÉCOLE DES LAUVES
RÉUSSITE ÉDUCATIVE (2E ÉTAGE)**

GOÛTER PIQUENIQUE

5

AGRÉMENT :

3-5 ANS : 55 PLACES

6-13 ANS : 55 PLACES

14-17 ANS : 40 PLACES

HORAIRES D'OUVERTURE

Le Centre social vous accueille tout au long de l'année pour vous accompagner dans vos démarches, vos projets et vos activités. Seule exception : une pause annuelle durant les vacances de Noël, période pendant laquelle le centre ferme ses portes.

ACCUEIL SECRÉTARIAT

- 8h30 à 12h45 et de 14h à 17h45
- de lundi à mardi
- 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- de mercredi à vendredi

ACM ACCUEIL DE LOISIRS

- 7h30 à 9h00 : accueil des enfants
- 12h00 : possibilité de récupérer son enfant
- 13h00 : accueil des enfants pour la demi journée
- 17h00 à 18h00 : départ des enfants

ESPACE JEUNE

- LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES
- de 14h00 à 18h00 modifiable selon planning d'activité

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- élèves primaire de 16h30 à 18h00
- élève collège de 17h00 à 18h30
- du lundi au vendredi, hors mercredi
- Lundi et jeudi : école Jules Isaac
- Mardi et vendredi : école des Lauves



ARRIVÉES ET DÉPARTS

DES DIFFÉRENTS SECTEURS

ARRIVÉES

ACM

ACCUEIL DE LOISIRS

Les parents sont priés d'accompagner l'enfant dans l'enceinte du bâtiment afin de le remettre à un personnel encadrant. L'enfant n'est placé sous la responsabilité de la structure qu'à partir du moment où il est confié à un membre du personnel et que sa présence est enregistrée par cette même personne sur le registre.

ESPACE JEUNE

Les jeunes peuvent venir au centre en toute autonomie. Pour assurer leur sécurité et maintenir un lien de confiance, ils disposent d'un contact direct avec l'équipe encadrante, notamment via Snapchat. Ce canal permet de signaler un éventuel retard ou simplement de confirmer que tout se passe bien sur le trajet jusqu'au centre.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Pour l'école des Lauves, les enfants du primaire sont pris en charge directement dans la cour par un membre de l'équipe du centre. Pour l'école Jules Isaac, une référente effectue le trajet avec des enfants jusqu'au centre. Les collégiens et lycéens, quant à eux, se rendent au centre en autonomie, comme prévue avec leur familles

ARRIVÉES ET DÉPARTS

DES DIFFÉRENTS SECTEURS

DÉPARTS

ACM ACCUEIL DE LOISIRS

L'enfant est placé sous la responsabilité de la structure jusqu'au moment de sa remise à son responsable légal. Nous vous informons qu'aucun enfant n'est remis à une personne non désignée par vous-même sur le dossier d'inscription. Les personnes autorisées doivent se munir d'une pièce d'identité. Aucune autorisation ou dérogation téléphonique ne sera valable. Pour toutes sorties exceptionnelles en dehors des créneaux horaires, une décharge de responsabilité précisant l'horaire de sortie devra être remplie. En aucun cas l'enfant ne sera autorisé à partir seul.

ESPACE JEUNE

Les jeunes fréquentant l'Espace Jeunes peuvent repartir en toute autonomie, sous réserve de l'autorisation parentale mentionnée sur la fiche d'inscription. En cas de comportement inadapté nécessitant un renvoi, les parents sont systématiquement contactés afin d'être informés de la situation.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Les modalités de départ varient selon l'âge des participants. Les enfants du primaire ne quittent pas le centre sans présence d'un parent, sauf pour les élèves de CM2 ayant une autorisation écrite de sortie signée sur le document d'inscription. Les collégiens et lycéens, de leur côté, sont autorisés à rentrer chez eux de manière autonome dès qu'ils ont finis leurs devoirs .

LES REPAS

ACM
ACCUEIL DE LOISIRS

ESPACE JEUNE

**RÉUSSITE
ÉDUCATIVE**

Les repas sont fournis par le centre social via un prestataire de restauration. Ces repas sont préparés dans le respect des normes d'hygiène en vigueur et sont conçus pour être équilibrés et adaptés à l'âge des enfants. Pour les enfants de 10 à 13 ans, le repas est à la charge des familles. Les enfants peuvent et doivent avoir leur propre pique-nique.

Les adolescents doivent apporter leur propre pique-nique. En cas de sortie ou d'activité extérieure, les jeunes ont la possibilité, avec l'accord des parents, d'apporter de l'argent pour acheter leur repas (boulangerie, snack, etc...). L'équipe d'animation veille à encadrer ces moments dans la mesure du possible, mais la responsabilité finale du choix et de la gestion du repas appartient à l'adolescent.

Un temps est systématiquement dédié à la prise du goûter avant de commencer les devoirs. Cela permet aux enfants de faire une pause, de reprendre des forces, et de se mettre dans de bonnes conditions pour se concentrer. Le goûter n'est pas fourni par le centre. Chaque enfant doit venir avec son propre goûter, apporté de la maison. Celui-ci doit être simple, raisonnable et prêt à consommer (sans besoin de réfrigération ou de préparation sur place.) Les familles sont encouragées à privilégier des goûters équilibrés et sains, dans la mesure du possible.

JOURNÉE TYPE

ACM ACCUEIL DE LOISIRS

L'organisation de la journée est pensée dans le respect du rythme des enfants, tout en s'inscrivant dans le projet pédagogique de la structure et le programme d'animation établi par l'équipe.

7H30-9H00 : ACCUEIL ÉCHELONNÉ DES ENFANTS

Les enfants sont accueillis progressivement par les animateurs. Ce temps permet une transition en douceur entre la maison et le centre, favorisant les échanges entre familles et équipe pédagogique.

9H00-10H00 : "STARTEUR" - TEMPS D'ANIMATION COLLECTIF

Chaque journée débute par un moment collectif adapté à l'âge des enfants : chansons, petits jeux, rituel du matin... Ce temps vise à instaurer une dynamique de groupe positive et à préparer les enfants aux activités de la journée.

10H-11H30 : ACTIVITÉ MANUELLE OU CRÉATIVE

Des ateliers manuels, artistiques ou sensoriels sont proposés en lien avec le programme d'animation et le projet pédagogique du CSC. Ces activités visent à développer la créativité, la motricité fine, l'expression personnelle et la coopération.

JOURNÉE TYPE

ACM ACCUEIL DE LOISIRS

L'organisation de la journée est pensée dans le respect du rythme des enfants, tout en s'inscrivant dans le projet pédagogique de la structure et le programme d'animation établi par l'équipe.

11H30-12H30 : REPAS

Le repas est un moment convivial et éducatif encadré par les animateurs. Il se déroule dans un climat calme et respectueux, favorisant l'autonomie des enfants selon leur âge.

12H30-14H00 : TEMPS CALME/SIESTE

- **Pour les plus petits**, un temps de sieste est proposé afin de respecter leur besoin de repos.
- **Pour les plus grands**, des activités calmes (lectures, jeux de société, relaxation) sont proposées pour permettre une récupération physique et mentale

14H00-15H30 : ACTIVITÉ SPORTIVE OU MOTRICE

Des jeux sportifs ou activités sont organisés, favorisant le développement moteur, l'esprit d'équipe et la coopération. Ces activités sont également pensées en cohérence avec le programme d'animation.

JOURNÉE TYPE

ACM ACCUEIL DE LOISIRS

L'organisation de la journée est pensée dans le respect du rythme des enfants, tout en s'inscrivant dans le projet pédagogique de la structure et le programme d'animation établi par l'équipe.

15H30-16H30 : TEMPS LIBRE ACCOMPAGNÉ

Ce temps est essentiel pour les enfants : il leur permet de jouer librement, d'explorer, d'inventer et de développer leur imaginaire. Les animateurs restent présents pour accompagner, observer, sécuriser et enrichir les jeux spontanés.

16H30-17H00 : GOÛTER

Un goûter équilibré est proposé à tous les enfants, dans un cadre convivial, favorisant l'échange et le partage.

17H00-18H00 : ACCUEIL DES FAMILLES

Les enfants sont récupérés par leurs parents ou tuteurs légaux. Ce temps permet également aux familles d'échanger avec l'équipe d'animation sur la journée vécue par l'enfant.

JOURNÉE TYPE

ESPACE JEUNE

L'Espace Jeunes du CSC s'adresse aux adolescents dans un cadre éducatif, bienveillant et respectueux de leurs besoins, rythmes et aspirations. Les plannings d'activités sont coconstruits avec les jeunes, dans une logique de participation active et de responsabilisation.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi (hors vacances), l'accueil se fait l'après-midi uniquement, de 14h à 18h. (Ces horaires peuvent être modifiés ponctuellement en cas de sortie ou d'activité exceptionnelle.)

VACANCES SCOLAIRES

L'organisation varie selon les activités prévues au planning :

- **A la journée** (généralement entre 10h et 17h)
- **A la demi-journée** (souvent l'après-midi)
- **En soirée**, pour des événements spécifiques (veillées, sorties culturelles)
- **Certains samedis**, selon les projets en cours (tournois, chantiers jeunes, événements locaux)

Les horaires précis sont systématiquement communiqués aux familles à l'avance via le planning d'activités distribué ou affiché à l'accueil.

JOURNÉE TYPE

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le dispositif Parcours Réussite s'inscrit dans une volonté d'accompagnement global des enfants et des jeunes dans leur parcours scolaire, personnel et citoyen. Il repose sur l'engagement de bénévoles, le soutien de l'équipe éducative du CSC, et la mise à disposition de ressources pédagogiques adaptées (livres, outils d'activités, jeux éducatifs).

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Elèves de primaire** : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h (selon les jours définis dans le planning annuel)
- **Collégiens et Lycéens** : De 17h à 18h30, en fin d'après-midi, pour permettre une meilleure disponibilité après les cours.

VACANCES SCOLAIRES

Les séances se composent de :

- Un temps de **travail scolaire** (devoirs, révisions, lecture)
- Des moments **d'échanges ou d'activités éducatives** pour renforcer les acquis et favoriser l'expression.

Chaque enfant ou jeune bénéficie d'un accompagnement individualisé ou en petit groupe, selon les besoins.

INSCRIPTIONS

ACM ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions à l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) se font uniquement à l'accueil du centre, dans les horaires d'ouverture, et ne sont pas possibles le jour même. Elles sont fermes et définitives :

il n'existe pas de priorité, les places sont attribuées selon le principe du "premier inscrit, premier servi", à condition que le dossier soit complet et les règlements à jour. Pour les activités se déroulant

au centre, aucun nombre de jours minimum n'est requis. En revanche, pour participer à une sortie organisée un mercredi, l'enfant doit être inscrit à au moins deux autres jours dans la même semaine.

ESPACE JEUNE

Les inscriptions se font directement auprès du référent jeunesse. Pour une activité classique, l'inscription

doit être faite au plus tard la veille pour le lendemain.

En cas de sortie, une inscription est nécessaire au moins une semaine à l'avance. Des activités exceptionnelles peuvent également être proposées certains samedis ou en soirée à l'occasion d'événements particuliers ; ces temps spécifiques sont également soumis à une inscription la veille.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

L'entrée dans le dispositif de Réussite Educative ne se fait pas par inscription directe.

Ce sont les enseignants qui prennent contact avec la référente du secteur, lorsqu'un besoin est identifié. Une prise de rendez-vous avec la famille est ensuite organisée afin d'échanger sur la situation de l'enfant et, si nécessaire, de mettre en place un accompagnement adapté.

ANNULATIONS

ACM

ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions au Centre Social La Rose des Vents sont considérées comme fermes et définitives.

Toute annulation pour des raisons personnelles doit être signalée au minimum une semaine à l'avance. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué, mais un avoir pourra être proposé, utilisable

sur une autre période ou activité pour une durée d'un an. Si l'annulation est signalée moins d'une semaine avant, aucun avoir ne pourra être accordé.

ESPACE JEUNE

Les inscriptions aux activités et sorties organisées dans le cadre de l'espace jeunes sont également considérées comme fermes et définitives.

En cas d'annulation, pour raison personnelle, les familles ou le jeune doivent impérativement prévenir au minimum une semaine à l'avance avant la date prévue. Ce délai est nécessaire pour permettre une bonne organisation et garantir l'équilibre financier des activités. Si ce délai est respecté, un avoir pourra être proposé lors du paiement. En dehors de ce délai, aucun avoir ne sera accordé, sauf en cas de motif médical et avec justificatif. Dans ce cas, un certificat médical ou un justificatif officiel devra être transmis, et un mail devra être envoyé pour signaler l'absence. Un avoir pourra alors être appliqué.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

En cas d'absence, il est nécessaire de prévenir la responsable du parcours. Aucun remboursement ni avoir n'est prévu, mais la communication de l'absence permet une meilleure organisation des enfants.

TARIFS

Pour les séjours : les séjours tels que ERASMU+ sont des opportunités exceptionnelles pour les jeunes de vivre des expériences enrichissantes en dehors de leur environnement quotidien. Ces séjours permettent aux enfants et adolescents de développer leur autonomie, d'apprendre tout en s'amusant, et de découvrir de nouvelles passions

ou compétences, dans un cadre sécurisé et encadré par des professionnels. Le prix de ces séjours varie en fonction du coefficient familial. Selon le revenu familial, les frais peuvent être ajustés pour rendre ces activités accessibles à tous. De plus, le coût des séjours peut fluctuer en fonction du tarif spécifique de chaque séjour (transport, hébergement, repas, activités, etc.) et sera précisé au moment de l'inscription.

Ainsi, le Centre Social Aix Nord veille à ce que chaque famille puisse bénéficier de ces offres, tout en prenant en compte les réalités économiques de chacun.

BARÈME TARIFICATION SEJOURS (COLOS APPRENANTES, ERASMUS...)

COEFFICIENTS	TARIF
0-600€	30€
601-900€	35€
901€+	40€

Le coût des séjours peut fluctuer en fonction du tarif spécifique de chaque séjour (transport, hébergement, repas, activités, etc.), et sera précisé au moment de l'inscription.

TARIFS

Pour pouvoir participer aux activités proposées par le Centre Socio-culturel La Rose des Vents, chaque famille doit s'acquitter d'une adhésion familiale annuelle de 20 euros. Cette adhésion est obligatoire et valable pour l'ensemble des membres de la famille sur l'année en cours. Elle permet d'accéder aux différents services et animations organisés par le centre.

Pour les jeunes à partir de 16 ans et les demandeurs d'emplois, l'adhésion individuelle est à 8€.

Pour l'ACM, les frais d'inscription pour l'accueil collectif de mineurs sont calculés à l'heure, selon un tarif horaire basé sur le coefficient familial. Le tarif est imposé par la CAF selon le dispositif LEA (loisirs équitables et accessibles).

Quotient familial	Taux horaire pour 1 enfant
De 0 à 300 €	0.15
- 400 €	0.30
- 500 €	0.40
- 600 €	0.45
- 700 €	0.70
- 800 €	0.80
- 900 €	0.90
- 1000 €	1.00
- 1100 €	1.10
- 1200 €	1.20
+ de 1201 €	2.05

TARIFS

En plus de ce tarif horaire, des frais supplémentaires pour les repas s'appliquent, sauf pour les enfants de 10 à 13ans.
Le tarif est lui aussi calculé en fonction du coefficient familial :

Tarifs repas

- 2€ / repas pour les coeff. inférieur ou égal à 1200€
- 3,50€ / repas pour les coeff. supérieur à 1200€

En réglant ces 20 € pour le Parcours Réussite, les jeunes de 14 ans et plus, bénéficient également d'un accès gratuit à l'espace jeunes, sans avoir à payer les frais d'inscription de 20 € habituellement demandés pour ce secteur.

BARÈME TARIFICATION PARCOURS RÉUSSITE/ESPACE JEUNE

COEFFICIENTS	0-600€	601-900€	901+
TARIF	18	20	22

SUPPLEMENT SORTIES JEUNES 14/17 ANS

COEFFICIENTS	0-600€	601-900€	901+
TARIF 1	2	2,5	3
TARIF 2	4	5	6
TARIF 3	8	10	12

20

FACTURATIONS & PAIEMENTS

Les paiements pour toutes les activités proposées par le CSC La Rose des Vents (Aix Nord) se font au moment de l'inscription, directement à l'accueil. Il est impératif que les paiements soient à jour pour que l'inscription soit validée. En cas de paiement non effectué, l'inscription ne pourra pas avoir lieu.

Les paiements peuvent être réalisés par chèque, espèces, ou à l'aide de PASS CAF, Tickets ANCV, ou Carte Collégiens. Tout rejet bancaire, par manque de fonds engendre des frais bancaires qui seront à votre charge.

Les factures seront émises au début de chaque mois pour le mois précédent, et doivent être réglées dans les délais indiqués.

VIES COMMUNES

SANTÉ ET HYGIÈNE :

Vous êtes tenus de déclarer systématiquement les maladies contagieuses susceptibles d'affecter les autres participants aux activités. Lors du retour, un certificat médical de non contagiosité est demandé.

Si un enfant présente un problème particulier lié à l'alimentation (allergie, intolérance, etc.) nous demandons aux parents de bien le signaler impérativement dès l'inscription. Le personnel n'est pas habilité, par la réglementation, à donner des médicaments aux enfants sauf sur présentation d'une ordonnance médicale. Le nom du médicament doit correspondre au nom sur l'ordonnance médicale. Nous vous rappelons que les médicaments apportés par les enfants sont interdits. Les enfants sont encouragés à observer les règles d'hygiène élémentaire durant les activités. Les nouvelles règles d'hygiène, de gestes barrières et de distanciations sociales sont appliquées et doivent impérativement être respectées. Les parents doivent être attentifs à l'hygiène corporelle de leur enfant lorsqu'ils les emmènent aux Centre Socio-Culturel.

Vaccination : les enfants doivent être à jour des vaccinations prévues par les textes réglementaires sauf s'ils présentent une contre-indication attestée par certificat médical. Est obligatoire le DTP. Une copie du carnet de vaccination de l'enfant est demandée. En raison des risques de propagation, les enfants ayant des poux ne sont pas acceptés en accueil collectif.

TENUE VESTIMENTAIRE ET OBJETS PERSONNELS :

Les enfants doivent se présenter aux activités dans une tenue adaptée à la saison et à l'activité proposée, notamment lors des sorties.

Le CSC LA ROSE DES VENTS ne peut être tenu pour responsable en cas de perte d'objet personnel durant les activités, notamment les bijoux, les jeux et matériels audio-vidéo (portable, console de jeux, lecteurs audios, etc..).

Les parents veilleront à ce que ces objets personnels ne soient pas apportés lors des activités. Les effets personnels de l'enfant doivent être marqués à son nom.

DISCOURS :

Toutes les personnes fréquentant le CSC LA ROSE DES VENTS doivent impérativement s'abstenir de tout discours à connotation politique, confessionnelle ou religieuse. (Article 3 des Statuts de l'Association)

VIES COMMUNES

AUTORISATIONS/ SÉCURITÉ :

Les parents doivent donner au CSC LA ROSE DES VENTS différentes autorisations ou restrictions concernant les hospitalisations et la prise en charge médicale, l'utilisation de l'image, l'informatisation, etc...

Au moment du départ, l'enfant ne peut être remis qu'à son représentant légal (père, mère) ou à une autre personne dont l'âge minimum requis serait de 18 ans, signalée à l'avance au personnel par écrit (formulaire disponible au secrétariat), inscrite dans le dossier de l'enfant et présentant une pièce d'identité.

En cas de divorce ou de séparation, il est demandé aux parents de procurer une photocopie du jugement concernant le droit de garde de l'enfant ou attestation sur l'honneur spécifiant l'autorité parentale.

DISCIPLINE :

Sont susceptibles d'entraîner une exclusion temporaire ou durable des activités :

- Le manque de respect ou les agressions verbales répétées
- Les violences quelles qu'elles soient (contre le matériel ou les personnes)
- Les comportements incompatibles avec les valeurs du CSC LA ROSE DES VENTS (racisme, extrémisme, etc....,)
- Le manque d'hygiène, la présence de poux ou une tenue inappropriée ou irrévérencieuse
- Le non-respect du présent règlement
- Le non paiement des activités
- Le retard systématique lors du départ des enfants après les activités

Fiche Individuelle

Nom _____	Prénom _____
Adresse : _____ _____ _____ Téléphone : _____ Portable : _____ Email : _____	Né(e) le : _____ Sexe : _____ Nationalité : _____ Quartier _____

Généralités

Situation familiale Célibataire _____ ☐ Marié _____ ☐ Pacsé _____ ☐ Veuf _____ ☐ Famille monoparentale _____ ☐	Situation individuelle Handicap: OUI NON L'enfant a-t-il l'A.E.E.H ? OUI NON Si oui, joindre le document
Scolarité Classe _____ Etabl. scolaire : _____ Remarques: _____	Repas spéciaux SANS _____ ☐ Sans poisson _____ ☐ Végétarien _____ ☐ P.A.I _____ ☐ Sans porc _____ ☐ Autres _____ ☐

Vaccination

Médecin Médecin traitant _____ L'enfant suit-il un traitement médical ? OUI NON Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants. AUCUN Médicament ne pourra être pris sans ordonnance.	Vaccins (copie du carnet de santé) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Vaccins obligatoires Diphtérie OUI NON Tétanos OUI NON Poliomyélite OUI NON DTP OUI NON Si l'enfant n'a pas de vaccin obligatoire, joindre un certificat de contre-indication. </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Vaccins recommandés ROR OUI NON BCG OUI NON Coqueluche OUI NON Autres (précisez) _____ </td> </tr> </table>	Vaccins obligatoires Diphtérie OUI NON Tétanos OUI NON Poliomyélite OUI NON DTP OUI NON Si l'enfant n'a pas de vaccin obligatoire, joindre un certificat de contre-indication.	Vaccins recommandés ROR OUI NON BCG OUI NON Coqueluche OUI NON Autres (précisez) _____
Vaccins obligatoires Diphtérie OUI NON Tétanos OUI NON Poliomyélite OUI NON DTP OUI NON Si l'enfant n'a pas de vaccin obligatoire, joindre un certificat de contre-indication.	Vaccins recommandés ROR OUI NON BCG OUI NON Coqueluche OUI NON Autres (précisez) _____		
Allergies Asthme _____ ☐ Précisez la cause et la conduite à tenir Médicamenteuse _____ ☐ Alimentaires _____ ☐			

Personnes autorisées ou interdites à récupérer l'individu

Interdit	Nom - Prénom	Téléphones	Lien parenté
☐	_____	_____	_____
☐	_____	_____	_____
☐	_____	_____	_____
☐	_____	_____	_____
☐	_____	_____	_____
☐	_____	_____	_____

Parents

Parent 1 Responsable légal ☐

Parenté : _____
Civilité : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Profession : _____
Téléphone : _____

Parent 2 Responsable légal ☐

Parenté : _____
Civilité : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Profession : _____
Téléphone : _____

Autorisations

J'autorise mon enfant à partir seul : OUI NON

J'autorise le centre social et culturel AIX NORD à prendre en photo ou à filmer mon enfant : OUI NON

Règlement intérieur :

Je certifie avoir pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur de l'association et du centre de loisirs et de l'activité ainsi que les statuts de l'association et m'engage à en respecter les modalités

Fait à Aix en Provence, le _____

Signature précédée de "Lu et approuvé"

Je (Nous) soussigné(s), responsable(s) légal(aux) de l'individu certifie(ions) sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur cette fiche.

Fiche Famille

Nom _____ Prénom _____

Civilité : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ E-mail : _____

Quartier : _____

Généralités

Régime

N° Allocataire : _____

Caisse : _____

Situation financière

Nb enfants à charge : _____ Nb enfants total : _____

Nb de parts : _____

Quotient familial : _____

Date d'effet : _____

Enfants

Nom _____ Nom _____ Nom _____

Prénom _____ Prénom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Date de naissance _____ Date de naissance _____

Fiche Famille

Parents

Parent 1

Civilité : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Profession : _____

Téléphone : _____
Portable : _____
Adresse : _____

Quartier : _____

Téléphone domicile : _____

Date de naissance : _____

Situation familiale : _____

Remarque : _____

Parent 2

Civilité : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Profession : _____

Téléphone : _____
Portable : _____
Adresse : _____

Quartier : _____

Téléphone domicile : _____

Date de naissance : _____

Situation familiale : _____

Remarque : _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur cette fiche et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure et m'engage à le respecter.

J'accepte / Je n'accepte pas le règlement intérieur

Fait le :

Signature

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1) MINEUR ACCUEILLI

NOM:

PRENOM:

DATE DE NAISSANCE:

GARÇON ☐

FILLE ☐

POIDS DU MINEUR :

2) VACCINATIONS (le tableau ci-dessous doit être accompagné des copies des pages de vaccinations du carnet de santé sans omettre de mentionner le nom et prénom du mineur concerné)

VACCINS* OBLIGATOIRE	Date du dernier rappel	VACCINS RECOMMANDES	Dates
Diphtérie		BCG	
Tétanos		Coqueluche	
Poliomyélite		Rubéole-Oreillons-Rougeole	
		Hépatite B	
		Autres	

* rappel tous les 5 ans pour les vaccins obligatoires pour les mineurs jusqu'à 13 ans

3) RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT LE MINEUR ACCUEILLI

a) Le mineur présente-t-il des troubles de santé?

Allergies alimentaires : NON ☐ OUI ☐ Préciser à quoi :

Allergies médicamenteuses NON ☐ OUI ☐ Préciser à quoi :

Autres allergies : NON ☐ OUI ☐ Préciser à quoi :

Asthme : NON ☐ OUI ☐

Diabète : NON ☐ OUI ☐

Epilepsie : NON ☐ OUI ☐

Autres : NON ☐ OUI ☐ Préciser :

b) Le mineur suit-il un traitement médical régulier? NON ☐ OUI ☐

Si oui, **prendre le contact avec le directeur pour la mise en place d'un éventuel PAI** (projet d'accueil individualisé). Les modalités de mise en place de ce protocole seront à discuter avec la direction.

c) Le trouble de la santé implique-t-il une conduite particulière à suivre en cas d'urgence pendant le déroulement de l'accueil de loisirs ou le séjour avec hébergement ?

NON ☐

OUI ☐

Si oui, **prendre contact avec le Directeur pour la mise en place d'un éventuel PAI**

d) **Autres difficultés de santé et précautions à prendre** (suivi spécialisé, handicap moteur, troubles du comportement, antécédents d'accidents, d'opération ...) : **Si oui, prendre contact avec le Directeur pour la mise en place d'un éventuel PAI**

.....
.....
.....
.....

4) RECOMMANDATIONS UTILES SIGNALEES PAR LES PARENTS (l'enfant ou le jeune porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, problème d'énurésie ...) :

.....
.....
.....
.....

5) RESPONSABLE(S) DU MINEUR

NOM : PRENOM :

Adresse :

Tel fixe et/ou portable Domicile :

Tél fixe et/ou portable travail :

NOM : PRENOM :

Adresse :

Tel fixe et/ou portable Domicile :

Tél fixe et/ou portable travail :

NOM et Téléphone du médecin traitant :

.....

Je soussigné,, responsable légal

du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil collectif de mineurs à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical après consultation d'un médecin, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du mineur.

Date :

Signature(s) :

Il est rappelé que cette fiche sanitaire de liaison peut être remise sous enveloppe cachetée par les familles au Directeur de l'accueil de mineurs. Les informations communiquées restent confidentielles et seront restituées aux familles. Les fiches sanitaires de liaison doivent être renouvelées tous les ans. Toute modification en cours d'année concernant les renseignements ci-dessus devra être signalée au Directeur

COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR :

.....

COORDONNEES DE L'ACCUEIL DE MINEURS :

.....

INFOS PRATIQUES



CENTRE SOCIO CULTUREL LA ROSE DES VENTS

20 rue Albert Lebrun, 13090 Aix-en-Provence



ACCUEIL@LAROSEDESVENTS-ASSOCIATION.COM



04 42 96 10 81



WWW.CSC-AIX-NORD.FR



WWW.FACEBOOK.COM/CENTRESOCIOCULTURELAIXNORD

Les locaux de la maternelle ainsi que de l'école des Lauves (Cantine, cour, locaux réussite éducative...) sont mis à disposition par la ville d'Aix en

Provence pour l'ALSH et la réussite éducative.



NOS PARTENAIRES



Service Départemental à la Jeunesse,
à l'Engagement et aux Sports des Bouches-du-Rhône